

Commentaires du vérificateur général



Notre rapport 2026, volume II, comprend deux rapports :

- Expansion des cliniques de soins collaboratifs – ministère de la Santé
- Supplément de l'avenant tarifaire – Énergie NB

Expansion des cliniques de soins collaboratifs

Entre avril 2025 et mars 2026, le ministère de la Santé a annoncé la création de 14 cliniques de soins collaboratifs dans le cadre de sa réforme des soins primaires. Nous avons constaté que le ministère ne disposait pas d'informations suffisantes pour démontrer que ces cliniques amélioreraient l'accès aux soins primaires là où le besoin était le plus grand. L'expansion des cliniques n'a pas été guidée par une évaluation provinciale documentée des besoins communautaires. Les coûts complets et l'abordabilité à long terme n'ont pas été évalués, et les cibles de rendement ainsi que leur suivi étaient incohérents. Il n'a pas été possible de démontrer de manière fiable l'augmentation du nombre de patients rattachés ni la réduction de la liste d'attente, car les données clés et les rapports publics étaient incomplets ou inexacts. Des recommandations ont été formulées afin de renforcer la planification axée sur les besoins, l'analyse financière, le suivi du rendement, la qualité des données et la responsabilisation.

Supplément de l'avenant tarifaire

Au 31 mars 2026, les soldes des comptes d'écart devant être recouvrés auprès des clients par l'entremise du supplément lié à l'avenant tarifaire s'élevaient à 384 millions de dollars. Les comptes d'écart réglementaires d'Énergie NB servent à reporter les différences entre les coûts d'approvisionnement réels et prévus ainsi que les ventes d'électricité réelles et prévues. Depuis 2022, la période de recouvrement est passée de deux à huit ans, et les ajouts ont dépassé les recouvrements au cours de deux des trois dernières années, ce qui a entraîné un report accru des coûts sur les futurs abonnés. La viabilité à long terme de ce cadre dépend de l'amélioration des rendements d'exploitation et de la limitation de la croissance des soldes reportés.

Remerciements

Nous tenons à remercier le personnel des ministères et des sociétés de la Couronne pour l'aide qu'il nous a apportée dans l'élaboration du présent rapport. Je tiens également à remercier mon équipe pour le dévouement et le professionnalisme dont elle a fait preuve dans l'accomplissement du mandat du Bureau du vérificateur général du Nouveau-Brunswick.

A handwritten signature in black ink that reads "Paul Martin".

Paul Martin, FCPA, FCA
Vérificateur général